

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 19 septembre 2023

N°2023_D39 : Vente d'un morceau de chemin à VAYSSE Josiane.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ;

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la demande faite par Madame VAYSSE Josiane qui souhaite acquérir un morceau de chemin communal :

Le morceau de chemin qui sépare la parcelle J14 de la J15.

Vu que les parcelles se situent en zone naturelle de la carte communale.

Vu la délibération n°32/2011 du 27 avril 2011 qui fixe à 0,50€ le m² en zone non constructible.

Après délibération le conseil :

Accorde la vente d'un morceau de chemin communal qui sépare la parcelle J14 de la J15 pour la somme de 0,50 € le m².

Dit qu'il y aura une enquête publique au préalable à la vente.

Dit que les frais sont à la charge de l'acheteur : frais de géomètre, frais de notaire, frais d'enquête publique...

Autorise Le Maire à procéder à toutes les formalités administratives concernant cette vente.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.